

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 74 Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 3.2			
Code	PEGL3B74LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGL3B74LGA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 15 h / 1 C
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL3B74LGA Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection 10
des difficultés d'apprentissage et leur remédiation

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Différenciation des apprentissages, notions d'orthopédagogie et détection des difficultés d'apprentissage et leur remédiation 2			
Code	13_P EGL3B74LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours familiarisera les étudiants aux concepts clés relatifs à la pédagogie différenciée. Les étudiants seront également sensibilisés aux différents troubles d'apprentissage spécifiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants :

- * découvriront les types de difficultés d'apprentissage rencontrées par certains enfants durant leur scolarité (dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, troubles de l'attention, ...)
- * seront capables d'apprécier les caractéristiques et besoins spécifiques des différentes populations scolaires abordées
- * seront capables d'y répondre en adéquation avec les compétences attendues ;
- * seront capables d'apporter sur l'ensemble une réflexion adéquate et professionnalisante.
- * seront capables de planifier, de gérer et d'analyser un dispositif d'évaluation formative dans une perspective de différenciation des apprentissages.
- * se créeront un inventaire de stratégies pour intervenir de façon différenciée en tant qu'enseignant

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Différenciation - Liens entre les pratiques évaluatives formatives et la différenciation - métacognition - analyse d'erreurs - Regards sur les personnes dans leur totalité et compréhension des spécificités et besoins de chacun - Approche des difficultés et de la différenciation des apprentissages - pistes de remédiation - Organisation générale, structure, fonctionnement et particularités de l'enseignement en alternance (CEFA) / de la Promotion sociale / de l'enseignement spécialisé).

Démarches d'apprentissage

Exposés; Lectures; Exercices pratiques; Travaux individuels et de groupe; Réflexions; Débats d'idées; Participation active au cours; Observations de terrain ; Partage de pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours construits autour des interactions avec les étudiants

Une séance de questions-réponses est proposée aux étudiants avant le début de la session d'examens.

Ouvrages de référence

Caron, J. (1994) "Quand revient septembre.... Vol1", Montreal : la Chenelière

Caron, J. (1997) "Quand revient septembre.... Vol2", Montreal : la Chenelière

Caron, J. (2003) "Apprivoiser les différences", Montreal : la Chenelière

Hume, K.(2008) "Comment pratiquer la pédagogie différenciée avec de jeunes adolescents ? La réussite scolaire pour tous". Guides pratiques former & se former, De Boeck

...

Supports

Documents divers sur Claroline.

Rencontres avec des acteurs de terrain.

Matériels et documents du terrain.

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session

Le portfolio constitue l'évaluation certificative en juin (70%) Il fera également l'objet d'un examen oral (30%). Le plagiat implique un zéro.

Seconde session

Le portfolio constitue l'évaluation certificative en août (70%) Il fera également l'objet d'un examen oral (30%). Le plagiat implique un zéro.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).